

## L'arthrite : une maladie bénigne, jusqu'à ce qu'elle vous frappe.

### Ce numéro du Mensuel JointHealth<sup>™</sup>

reproduit la Norme de prévention et de traitement de l'arthrite telle qu'élaborée lors du récent Sommet sur le sujet. C'est avec grand plaisir que le comité ACE publie le calendrier 2006 des ateliers éducatifs gratuits.



**Le Comité ACE Calendrier 2006 «JointHealth<sup>™</sup>» des ateliers éducatifs gratuits fondés sur la recherche**



**Arthritis Consumer Experts<sup>™</sup>**

910B Richards Street, Vancouver BC V6B 3C1  
t: 604.974.1366 f: 604.974.1377  
tf: 1.866.974.1366

e: [info@arthritisconsumerexperts.org](mailto:info@arthritisconsumerexperts.org)  
[www.arthritisconsumerexperts.org](http://www.arthritisconsumerexperts.org)

© ACE Planning & Consulting Inc. 2004

### Demandez à 4 millions de Canadiens.

**Quatre millions de Canadiens souffrent** d'arthrite. Ne respectant aucune limite d'âge, l'arthrite frappe autant les enfants que les adultes de tous âges. L'arthrite, principale cause de difformité et d'incapacité de longue durée au Canada, regroupe plus d'une centaine d'affections différentes. Elle figure également en tête de liste des motifs pour lesquels les personnes de 65 ans et plus consultent leur médecin de famille. Le fardeau de l'arthrite pèse de plus en plus lourd sur la population dû en majeure partie à l'augmentation de l'espérance de vie, la réduction de l'activité physique, l'augmentation de l'obésité et l'accès limité aux soins de santé en temps opportun pour en atténuer les risques d'invalidité.

L'arthrite a un coût énorme pour la société. Ses conséquences invalidantes au travail et dans la vie de tous les jours et les occasions perdues ont un impact dévastateur sur la vie de quatre millions de Canadiens. On se doit de développer des stratégies afin de réduire le fardeau des conséquences de l'arthrite pour nos concitoyens. À moins d'un développement immédiat de stratégies efficaces, il est établi que l'arthrite pourrait représenter à court terme un stress encore plus lourd pour notre système de santé et continuera de détruire des vies.

Principales causes au Canada d'incapacité physique, l'arthrite et les affections de l'appareil locomoteur sont le lot de millions de personnes et entraînent des milliards de dollars en coûts directs et indirects. Bien que le taux de prévalence de l'arthrite chez la population canadienne soit élevé (16 pour cent), il est encore plus important chez certaines sous-populations (27 pour cent chez les Autochtones hors réserve). À travers le pays, les Canadiens souffrant d'arthrite

n'ont pas un accès uniforme ou équitable aux meilleurs traitements factuels actuellement disponibles. La localité de résidence, plutôt que la gravité de l'affection, est parfois le facteur qui déterminera les soins à recevoir. Les listes d'attente pour les chirurgies de remplacement d'articulation s'étirent lamentablement.

Alliance pour un programme canadien de l'arthrite

**Rapport du Sommet sur la Norme de prévention et de traitement de l'arthrite**

1er et 2 novembre 2005,  
Ottawa, Ontario, Canada

Devant l'importance des enjeux et afin de répondre à d'autres questions de santé préoccupantes, plus de 30 organismes d'intervenants se sont réunis pour former l'Alliance pour un programme canadien de l'arthrite (ACAP). Le Sommet sur la Norme de prévention et de traitement de l'arthrite (tenu du 1er au 3 novembre 2005) fut le point culminant d'une campagne de huit jours visant l'obtention de rencontres de haut niveau à Ottawa. L'ACAP était déterminée à transmettre au gouvernement sa connaissance et son expertise en la matière afin de solliciter une action gouvernementale dans le dossier. Le Comité de planification du Sommet a rassemblé des représentants de toute la collectivité arthritique, et pour la première fois dans l'histoire des initiatives nationales en la matière, la majorité de ces représentants souffraient d'arthrite. <

**Pour en savoir plus sur la Norme, passez aux pages 2 et 3.**

### Le Comité ACE Calendrier 2006 «JointHealth<sup>MD</sup>» des ateliers éducatifs gratuits fondés sur la recherche

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que le comité ACE annonce sa cinquième série annuelle d'ateliers éducatifs fondés sur la recherche.

En 2006, le comité ACE tiendra 10 ateliers gratuits, offrant les plus récentes avancées de la recherche sur la polyarthrite rhumatoïde, la spondylarthrite ankylosante, l'arthrose et l'ostéoporose.

Comme toujours, les ateliers ACE seront tenus dans plusieurs villes partout au Canada et dirigés en collaboration avec des personnalités locales, soit un rhumatologue et un ardent défenseur de la cause arthritique. Les ateliers JointHealthMD ont pour mission de fournir aux personnes souffrant d'arthrite, aux membres de leur famille et amis l'information la plus récente en ce domaine pour leur permettre de «gagner» leur combat et de gérer plus efficacement leur maladie. Les ateliers fournissent des renseignements à jour fondés sur la recherche et traitent des questions et préoccupations spécifiques aux participants.

12 septembre	–	Halifax, N.-É.
12 septembre	–	Fredericton, N.-B.
14 septembre	–	St. John's, T.-N.
10 septembre	–	Winnipeg, MB
20 septembre	–	Regina, SK
21 septembre	–	Edmonton, AB
21 septembre	–	Montréal (en français)
26 septembre	–	Ottawa, ON
28 septembre	–	Toronto, ON
4 octobre	–	Victoria, C.-B.

Veuillez noter que tous les ateliers se dérouleront de 18 heures à 21 heures afin d'accommoder les participants ayant un emploi pendant le jour. Les dates et endroits des ateliers seront annoncés dans le prochain numéro du Mensuel JointHealthMD et également affichés sur le site WEB du comité ACE en accédant à la section «Ateliers de formation sur l'arthrite» [www.arthritisconsumerexperts.org](http://www.arthritisconsumerexperts.org)



**La préinscription est requise  
mais la participation et la  
trousse d'information  
détaillée sont GRATUITES  
pour tous les ateliers ACE.**

**Pour s'inscrire, consultez  
le site Web du comité ACE à**

[www.arthritisconsumerexperts.org](http://www.arthritisconsumerexperts.org)

**ou composez le numéro  
sans frais 1-866-974-1366.**

### Normes de prévention et de traitement de l'arthrite

Le Sommet a permis d'établir un consensus parmi les différents représentants de tout le spectre de la collectivité arthritique : un consensus sur l'urgence de mettre en oeuvre dès maintenant une norme définitive. Cette norme comportent les articles suivants :

1. Tout Canadien doit être sensibilisé à l'arthrite.
2. Tout Canadien souffrant d'arthrite doit avoir accès à des renseignements pertinents et à de l'éducation sur l'arthrite selon des critères définis et correspondant à sa tranche d'âge et au stade de sa maladie.
3. Le degré de participation aux activités sociales, de loisir, d'éducation, communautaires et liées au travail doit être intégré au processus d'évaluation des résultats par les professionnels de la santé, les éducateurs, les décideurs et les chercheurs.
4. Tout Canadien doit être informé de l'importance de l'atteinte et du maintien d'un poids santé et est activement encouragé à pratiquer une activité physique afin de prévenir les attaques et l'aggravation de l'arthrite.
5. Tous les professionnels de la santé participants devraient être en mesure d'effectuer un dépistage de l'appareil locomoteur valable, standardisé et approprié à la tranche d'âge du patient.
6. L'arthrite inflammatoire doit être identifiée et traitée d'une façon appropriée dans les quatre semaines suivant la consultation d'un professionnel de la santé à ce sujet.
7. Les professionnels de la santé se doivent de placer l'arthrose sur la liste des questions de santé préoccupantes et d'opter pour un traitement conforme aux lignes directrices actuelles.
8. Une évaluation de la teneur minérale osseuse doit être offerte à toutes les femmes de moins de 65 ans, aux hommes et femmes de plus de 40 ans victimes de fractures à traumatisme léger et à tout Canadien, peu importe la tranche d'âge, présentant des risques d'arthrose; le tout selon les méthodes actuelles de prévention et les lignes directrices de traitement.
9. Tout Canadien souffrant d'arthrite doit avoir un accès équitable et en temps opportun aux médicaments appropriés à son état.
10. Une évaluation post-approbation des médicaments contre l'arthrite doit faire partie du processus général d'approbation des médicaments.
11. Les préférences du patient, y compris les considérations risques/avantages, doivent être intégrées au processus de prise de décision réglementaire et à la prescription des médicaments contre l'arthrite.
12. Tout Canadien nécessitant une chirurgie des articulations ne devrait pas attendre plus de six mois suivant la décision conjointe du patient et du médecin traitant de recourir à cette chirurgie. <

# Étapes prioritaires de la mise en application de la norme

**Le 24 janvier 2006, le Comité de direction de l'Alliance pour un programme canadien de l'arthrite se réunissait à Toronto afin de dégager les «étapes prioritaires»**

à considérer immédiatement pour la mise en application de la norme. Chaque article de la norme fut soumis à la discussion et soigneusement étudié en fonction de son importance pour les personnes affectées par l'arthrite (c'est-à-dire selon son potentiel de réduction du fardeau pour nos concitoyens) et de la faisabilité d'une mise en application relativement rapide susceptible de susciter une amélioration significative sur une période d'un an ou deux dans la vie des personnes concernées. Un constat fut également dégagé des résultats attendus des activités en cours dans chacune des organisations participantes dans la perspective de l'absence d'appui de toute la collectivité arthritique.

Les discussions s'étant poursuivies pendant un jour complet, les trois articles suivants de la norme furent identifiés comme exigeant une attention immédiate.

### 1. Tout Canadien doit être sensibilisé à l'arthrite.

L'ACAP, par le biais de ses organisations membres, mettra en marche un certain nombre de stratégies pour augmenter la sensibilisation

des Canadiens vis-à-vis l'arthrite. Parmi ces stratégies, on mentionne une campagne de marketing social s'adressant directement au public canadien de même que le développement et la mise en œuvre d'un programme «Arthrite 101» pour le bénéfice des élus et des décideurs en matière de politiques de santé au niveau gouvernemental.

### 2. Tous les professionnels de la santé participants devraient être en mesure d'effectuer un dépistage de l'appareil locomoteur valable, standardisé et approprié à la tranche d'âge du patient.

L'équipe «Accès au diagnostic» évaluera formellement la fiabilité et la validité des différents outils de dépistage de l'arthrite afin de déterminer le ou les outils les plus performants. Cette évaluation complétée, les intervenants clés de la collectivité arthritique se chargeront d'en communiquer les résultats aux écoles de médecine et institutions de formation des professionnels de la santé afin de promouvoir la formation pertinente des futurs professionnels en matière de dépistage efficace de l'arthrite. L'accent sera également mis du côté des ordres professionnels afin d'encourager l'évaluation de la compétence



en cette matière et son intégration dans le processus d'accréditation. La formation médicale continue sera privilégiée à titre de véhicule de diffusion du ou des outils de dépistage choisis parmi les différents fournisseurs de soins de santé évoluant dans des pratiques établies. À cette fin, la recherche de liens fructueux avec l'Association médicale canadienne sera mise de l'avant.

### 3. Tout Canadien souffrant d'arthrite doit avoir un accès équitable et en temps opportun aux médicaments appropriés à son état.

Un sous-comité de l'ACAP sera formé pour l'examen de la situation actuelle au Canada en matière d'accès aux médicaments recommandés dans la gestion du traitement de l'arthrite et de l'arthrose. Ce sous-comité aura également pour mandat d'évaluer les preuves scientifiques en appui aux étiquettes «médicament sauveteur» ou «médicament pour la qualité de vie» de certains produits. Le résultat des travaux servira à l'établissement de recommandations qui seront acheminées à l'ACAP afin de déterminer les étapes suivantes, y compris la pertinence d'un régime d'assurance-médicaments financé par le fédéral pour l'achat de ces médicaments réputés «sauveteurs» dans le traitement de l'arthrite.

## Bâtir un agenda de recherche pour l'ajout d'articles à la Norme de prévention et de traitement de l'arthrite

L'état actuel de la recherche a permis d'inscrire à la Norme de prévention et de traitement de l'arthrite 12 articles dont la pertinence est établie hors de tout doute. Toutefois, les discussions du Sommet ont abouti également à la confection d'une liste «provisoire» d'articles supplémentaires, en attente de confirmation de leur pertinence par des recherches supplémentaires.

Les trois organisations de financement de la recherche sur l'arthrite au Canada, l'Institut de l'appareil locomoteur et de l'arthrite, le Réseau canadien de l'arthrite et la Société d'arthrite, considéreront le financement de la recherche dans ces secteurs particuliers afin d'établir définitivement la pertinence des articles supplémentaires. «Les articles provisoires» identifiés par le Sommet sont les suivants :

- Par mesure de prévention de l'arthrite, tout Canadien doit saisir l'importance d'observer des stratégies de prévention afin de réduire les blessures dans la pratique du sport et d'activités de loisirs.
- Tout Canadien souffrant d'arthrite doit avoir accès en temps opportun à un plan intégré de soins de santé en fonction de son âge et du stade de la maladie.
- Tout Canadien souffrant d'arthrite devrait être en mesure de vivre pleinement sa vie en y jouant les rôles dans les secteurs qu'il valorise.

## Mobilisation

Le comité ACE sollicite votre engagement à titre de partenaire de «l'Alliance contre l'arthrite» en écrivant ou en expédiant un courriel à vos députés fédéral et provincial.

Assurez-vous d'inclure à votre courriel le lien suivant [www.arthritisconsumerexperts.org/pdfs/ExecutiveF.pdf](http://www.arthritisconsumerexperts.org/pdfs/ExecutiveF.pdf). Si vous n'avez pas accès à Internet, joignez le Comité ACE par écrit ou par téléphone (au 1-866-974-1366) pour obtenir une copie papier de la Norme.

Demandez à vos députés de s'assurer que des mesures soient prises pour la mise en application de la Norme nationale sur l'arthrite au sein des réformes envisagées en matière de santé par leur gouvernement respectif.

### Coordonnées des députés fédéraux et provinciaux

Pour trouver votre député fédéral, rendez-vous à [http://canada.gc.ca/directories/direct\\_e.html](http://canada.gc.ca/directories/direct_e.html). Ce site fournit l'adresse postale et électronique des députés fédéraux. Si vous n'avez pas accès à Internet, téléphonez au **1 800 O-Canada (1 800 622-6232)**.

Pour trouver votre député provincial, visitez le site Web du gouvernement de votre province et recherchez la section du site qui fournit les coordonnées sur les députés de la province. Si vous n'avez pas accès à Internet, téléphonez au numéro sans frais pour les renseignements généraux de votre gouvernement provincial qui se trouve dans les pages bleues de l'annuaire téléphonique.

## Arthritis Consumer Experts (ACE)

### Qui nous sommes

Arthritis Consumer Experts (ACE) offre aux Canadiens et Canadiennes atteints d'arthrite une formation fondée sur la recherche, une formation en sensibilisation à l'arthrite, un lobby influent et de l'information. Nous aidons les personnes vivant avec n'importe quelle forme d'arthrite à prendre en charge leur maladie et à prendre part au processus décisionnel concernant la recherche et les soins de santé. Les activités d'ACE sont orientées par les membres et dirigées par des personnes atteintes d'arthrite, d'éminents professionnels de la santé et le Conseil consultatif d'ACE. Pour en savoir plus sur ACE, rendez-vous à [www.arthritisconsumerexperts.org](http://www.arthritisconsumerexperts.org)

### Principes directeurs et reconnaissance de financement

Les soins de santé constituent un droit de la personne. Ceux qui oeuvrent dans le domaine des soins de santé, surtout s'ils peuvent tirer profit de la maladie d'autrui, ont la responsabilité morale d'examiner les actes qu'ils posent et leurs conséquences à long terme et de s'assurer que tous en bénéficient. Ce principe équitable devrait être adopté par le gouvernement, les citoyens et les organismes à but lucratif et à but non lucratif. Il est une quasi-nécessité et le meilleur moyen de

contrebalancer l'influence d'un groupe particulier. ACE réinvestit tout profit provenant de ses activités dans ses programmes de base pour les Canadiens et Canadiennes vivant avec l'arthrite.

Pour séparer totalement son programme, ses activités et ses opinions de celles des organisations qui soutiennent financièrement son travail, ACE respecte les principes directeurs suivants :

- ACE demande uniquement des subventions sans restrictions à des organismes privés et publics pour soutenir ses programmes de base.
- Aucun employé d'ACE ne reçoit des titres participatifs d'une organisation oeuvrant dans le domaine de la santé ni ne profite d'un appui non financier fourni par une telle organisation.
- ACE divulgue toutes les sources de financement de toutes ses activités.
- Les sources de tout le matériel et de tous les documents présentés par ACE sont fournies.
- Libre de toute préoccupation ou contrainte imposée par d'autres organisations, ACE prend position sur les politiques de santé, les produits et les services en collaboration avec les consommateurs atteints d'arthrite, le milieu universitaire, les fournisseurs de soins de santé et le gouvernement.
- Les employés d'ACE ne participent jamais à des activités sociales personnelles avec des organisations qui appuient ACE.
- ACE ne fait jamais la promotion de marques, de produits ou de programmes dans sa documentation ou son site Web ni au cours de ses programmes ou activités de formation.

### Remerciement

ACE remercie l'Arthritis Research Centre of Canada (ARC) d'avoir effectué la révision scientifique de *JointHealth*<sup>TM</sup>.



### Reconnaissance de financement

Au cours des douze derniers mois, ACE a reçu des subventions sans restrictions des organisations suivantes : Amgen Canada, Arthritis Foundation, Arthritis Research Centre of Canada, AstraZeneca Canada Inc., Bristol-Myers Squibb Canada, Glaxo-SmithKline, Hoffmann-La Roche Ltd., Laboratoires Abbott, Limitée, Merck Frosst Canada, Ltée, Pfizer Canada, Schering Canada et Sto:lo Nation Health Services.

ACE remercie ces organisations privées et publiques.

### Décharge

Les renseignements contenus dans le présent bulletin ne sont fournis qu'à titre informatif. Ils ne doivent pas être invoqués pour suggérer un traitement pour un individu particulier ou pour remplacer la consultation d'un professionnel de la santé qualifié qui connaît les soins médicaux dont vous avez besoin. Si vous avez des questions sur les soins de santé, consultez votre médecin. Vous ne devez jamais vous abstenir de suivre l'avis d'un médecin ou tarder à consulter un médecin à cause de ce que vous avez lu dans le présent bulletin ou tout autre bulletin. <

  
Arthritis Consumer Experts<sup>TM</sup>  
910B Richards Street, Vancouver BC V6B 3C1

